



Vol de carte bancaire par sa famille

Par **gwen85**, le **08/11/2016** à **21:57**

Bonjour,rnrnVoilà donc je suis partie en Angleterre depuis septembre et pour éviter de perdre ma carte bancaire, je l'avait laissée chez ma mère, sauf que cette semaine j'ai souhaiter avoir les informations de ma carte dans le but de faire un achat en ligne et ma mère a refuse de me les donner. De plus, elle refuse de me la restituer et elle me menace de la rendre a ma banque. Quel sont les recours envisageables ? A-t-elle l'autorisation de rendre ma carte a la banque sans mon consentement sachant qu'elle n'a pas procuration sur mon compte.rnrnMerci

Par **morobar**, le **09/11/2016** à **08:36**

Bonjour,rnIl n' a pas de vol pénalement répréhensible entre votre mère et vous.rnInutile donc de porter plainte, même si la carte avait été utilisée.rn[citation]A-t-elle l'autorisation de rendre ma carte a la banque sans mon consentement [/citation]rnOui, elle l'a retrouvé par inadvertance, et il paraît le bon sens même de la restituer à l'établissement teneur du compte en cas d'hésitation.